



Cible 17

PARTENARIAT MULTI-ACTEURS

INTITULÉ COMPLET DE LA CIBLE

“ Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière. ”

Tous partenaires ?

La construction de partenariats multi-dimensionnels est l'objet même de l'ODD 17 ; au-delà des cibles 16 et 17 qui en font son objet, la construction de partenariats pluri-acteurs est à la fois la clé de voûte et la philosophie de l'Agenda 2030.

Cette cible pose le constat qu'aucun problème social ne peut être résolu par un acteur, une organisation seule, fut-elle très efficace et portée par un Etat, une collectivité, une association ou un entrepreneur visionnaire. C'est toujours un travail coordonné et dans la durée, d'organisations diverses mues par une même vision et un même langage, qui fait vraiment la différence.

Faire alliance, c'est faire face à des dimensions à la fois opérationnelles, politiques et stratégiques.

L'alliance permet d'abord d'embrasser les enjeux du développement durable dans toute leur épaisseur et leur complexité. Le caractère multi-acteurs d'un projet ou d'une politique en lien avec les enjeux de cohérence précédemment évoqués, constitue un moyen d'assurer l'impact et la pérennité des actions entreprises. Associer les parties prenantes et bénéficiaires à la définition du projet dès son commencement permet de s'assurer d'une appropriation par les acteurs grâce à

la reconnaissance de besoins et d'objectifs communs, faisant du projet non une simple aubaine mais une réelle opportunité d'atteindre un cap commun.

Il est par ailleurs le moyen pour les acteurs de renforcer leurs propres capacités en « faisant ensemble » ; les processus de co-construction peuvent s'avérer tout aussi intéressants que l'objectif visé lui-même. L'expérience de la co-construction avec des acteurs différents permet de mieux les connaître et donc de mieux comprendre son environnement, et par conséquent, de mieux agir sur celui-ci.

La construction de partenariats multi-dimensionnels favorise enfin une capitalisation des connaissances et savoir-faire ; non seulement le partenariat multi-acteurs permet d'apprendre des autres (dans leur diversité, sur leurs méthodes et leur champ d'expertise), mais il permet aussi de capitaliser sur ses propres acquis pour mieux les partager aux autres.

Le partenariat multi acteurs - défini comme une vision commune, composé d'une approche méthodologique partagée et d'un objectif commun - constitue une déclinaison opérationnelle d'un fonctionnement démocratique et inclusif. Cette façon d'agir permet ainsi d'initier des démarches citoyennes et participatives.



Simoné Giovetti.



Le secteur privé, acteur de plus en plus des partenariats

Cette cible met en lumière l'importance du secteur privé, qui depuis RIO +20, est acteur du développement durable. Les partenariats public-privé sont en mesure de promouvoir et de stimuler l'innovation et de faire appel à de nouvelles technologies pouvant ensuite être étendues ou reproduites pour élargir leur impact. A Davos lors de la session spéciale consacrée à la « Coopération pour la paix : s'attaquer aux racines des crises mondiales », le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres a déclaré : « Dans le contexte de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le changement climatique », il faut « une nouvelle génération de partenariats, non seulement avec les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire, mais également avec le secteur privé, [afin de créer] les conditions d'un développement inclusif et durable, qui constitue la meilleure façon de prévenir les crises et les conflits dans le monde d'aujourd'hui ». Selon des calculs récents, a poursuivi António Guterres, la mise en œuvre complète des ODD pourrait procurer des retours annuels sur investissement de 30 milliards de dollars, et les nouveaux partenariats, entraîner « une fantastique amélioration du bien-être des populations ».

Des organisations comme le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable³³ qui compte plus de 200 sociétés membres représentant un chiffre d'affaires combiné de 8 500 milliards de dollars et 19 millions d'employés, et de 70 conseils nationaux veulent contribuer aux ODD, dont le financement requiert 5 000 à 7 000 milliards de dollars annuels (...). C'est pourquoi il fait alliance avec le Pacte mondial des Nations Unies³⁴ et la Global Reporting Initiative.

La construction d'un cadre partenarial multi-acteurs engage à penser l'alliance à différents stades : la faire naître autour d'un objet commun, la structurer pour qu'elle puisse fonctionner de façon opérationnelle et la structurer dans la durée pour qu'elle perdure dans le temps autour du référentiel commun qu'elle a construit. Œuvrer pour le Bien Commun.



LES PROGRAMMES CONCERTÉS

PLURI-ACTEURS

Après la réforme du dispositif de coopération au développement en 1999, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) déclare que : « La concertation entre les États et leur société civile est indispensable pour mettre en œuvre des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté et les inégalités et construire un État de droit » (Léhoux F., 2008, p.4).

Les programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) sont nés et fondés sur les principes d'une concertation renforcée entre acteurs publics et OSC. Ils se sont construits sur des thématiques représentant des enjeux forts et partagés, mobilisant les OSC mais aussi les pouvoirs publics des pays partenaires. Ils se sont progressivement élargis à d'autres acteurs tant au Nord qu'au Sud, dont les collectivités locales, les organismes de solidarité internationale issues des migrations (OSIM), voire les acteurs économiques, notamment ceux de l'économie sociale et solidaire, culturels ou encore les syndicats. Ce sont plus de 700 acteurs de la société civile qui ont été mobilisés directement dans les PCPA à ce jour.

Avec le changement de paradigme de la relation Nord/Sud vers une collaboration plus équilibrée entre pairs autour d'enjeux communs et partagés de territoires à territoires, les PCPA ont préfiguré les ODD et mis en œuvre des principes inhérents de l'Agenda 2030.

Comme le souligne le bilan et la capitalisation des PCPA publié en novembre 2020 : « le sujet est celui de l'alliance. Il s'agit de savoir « avec qui on va être plus fort pour apporter du changement et atteindre nos objectifs vers une meilleure démocratie, vers le respect des droits humains... Quels sont les acteurs qui font le territoire et comment cela évolue ? ».



<https://www.afd.fr/fr/ressources/bilan-et-capitalisation-des-programmes-concertes-pluri-acteurs-pcpa-2002-2019>



LE PARTENARIAT ENTRE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

(Région du Plateau Central au Burkina Faso)

La coopération de la Nouvelle-Aquitaine et de la région du Plateau central, soutenue par la DAECT entre 2016 et 2018, reposait sur une forte coalition d'acteurs institutionnels, associatifs et privés, complémentaires pour parvenir à renforcer le développement économique du territoire tout en atténuant les effets du changement climatique.

La coopération interrégionale a ainsi ouvert la possibilité pour les acteurs économiques des deux territoires d'être soutenus et de pouvoir échanger leurs expertises pour développer des initiatives conjointes bénéfiques pour le climat. De nombreux acteurs néo-aquitains ont également participé à structurer les filières contribuant à l'atténuation, en participant à l'élaboration et la mise en œuvres des plans locaux suivant leurs domaines d'expertise respectifs :

- la gestion durable des déchets ménagers, a mobilisé trois collectivités néo-aquitaines compétentes en matière de gestion des déchets notamment le syndicat mixte d'aménagement durable Evolis 23, le syndicat mixte SYDED 87 et la Communauté de communes du Pays loudunais ;
- le déploiement régional des énergies alternatives, a bénéficié de l'implication de la start-up néo-aquitaine Mixba autour des stratégies de production décentralisée d'énergies renouvelables ;
- la gestion durable des ressources en eau, a mobilisé l'expertise technique de l'Office international de l'eau.

LE PROJET WASH

En 2014, Unilever a rejoint un consortium financé par le département de Développement international du Royaume-Uni (DfID, Department for International Development), qui a lancé un appel d'offres pour le financement du projet WASH, destiné à améliorer le secteur Eau, Assainissement et Hygiène (Water, Sanitation and Hygiene) dans des pays spécifiques, notamment au Pakistan et au Bangladesh. Le projet WASH améliore la santé et le bien-être des communautés ciblées car le lavage des mains comme mesure préventive compte parmi les investissements les plus rentables que l'on puisse faire en matière de santé publique. Ce programme est ainsi vérifié par l'indicateur d'hygiène dans l'ODD 6 (cible 2).

Une offre commune a été construite avec Plan International (ONG spécialisée dans l'amélioration des conditions de vie des enfants) et WaterAid, une ONG tournée vers l'accès à l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène. Les partenaires apportent leurs compétences respectives : Lifebuoy, la marque de savon d'Unilever, a une bonne compréhension des consommateurs qui, conjuguée à de solides compétences en marketing, lui permet de trouver des solutions innovantes ; les ONG ont une connaissance approfondie de la réalité du terrain et des normes et sont rompues à la collaboration avec les gouvernements à travers leurs réseaux.



<https://ideas4development.org/ppp-objectifs-partenaires/>